

Séance ordinaire de la Municipalité de Hinchinbrooke a eu lieu le **1 MAI 2023** à l'hôtel de ville 1056 chemin Brook, Hinchinbrooke, Québec. Le maire Wallace a présidé avec les conseillers suivants présents :

Kirk Fény
Tanya Clarke
Marc Bakos
Elgin Mac Farlane
Laurie Ann Prévost

Absent:
Margo McCaffrey

Adam Antonopoulos, directeur général et secrétaire-trésorier a enregistré le compte rendu de la réunion.

- 23-05-01 1. **OUVERTURE DE LA REUNION**
PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseiller MacFarlane

Que l'assemblée ordinaire soit ouverte à 20h01.

ADOPTÉE
- 23-05-02 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
PROPOSÉ PAR : Conseillère Clarke
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE
- 23-05-03 3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE À AVRIL 2023**

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseiller MacFarlane

Que la version française du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 3 avril 2023 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE
- 23-05-04 **PROPOSÉ PAR :** Conseillère Clarke
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Que la version anglaise du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 3 avril 2023 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE
- 23-05-05 4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU SCEANCE EXTRAORDINAIRE TENUE EN AVRIL 2023**

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Que la version française du procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue le 24 avril 2023 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE
- 23-05-06 **PROPOSÉ PAR :** Conseillère Clarke

APPUYÉ PAR : Conseiller MacFarlane

Que la version anglaise du procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue le 24 avril 2023 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

5. URBANISME

Le conseil a pris connaissance du rapport d'inspection municipale du mois d'avril 2023 tel que déposé par l'inspecteur lors de la réunion du caucus du 27 avril ²⁰²³.

6. TRAVAUX PUBLICS

Le conseil prend connaissance du rapport du superviseur de la voirie pour avril 2023 tel que déposé lors de la réunion du caucus du 27 avril 2023.

6.1 DEMANDE DU CITOYEN – RACCORDEMENT D'EAU HUNTINGDON

ATTENDU QUE le bâtiment situé sur le lot 5 268 252 est le seul bâtiment restant raccordé à l'ancienne conduite d'eau de 4 pouces;

ATTENDU QUE l'eau de cette conduite est pleine de rouille et une très faible pression d'eau ;

23-05-07

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Que le conseil accepte la demande de raccorder cette propriété à la conduite d'eau de 8 pouces qui alimente toutes les autres propriétés sur ce chemin.

ADOPTÉE

7. COMMUNICATION ET SERVICE COMMUNAUTAIRE

7.1 POMPIERS

Rien à signaler pour avril 2023.

7.2 ARÈNA

Arena – Arena a officiellement fermé pour la saison à compter du 27 avril. Le rapport financier a également été conclu pour la saison 2022.

7.3 LOISIRS (LOISIRS)

7.3.1 DEMANDE DE DON – FESTIVAL DES TERRES AGRICOLES

23-05-08

PROPOSÉ PAR : Conseiller MacFarlane

APPUYÉ PAR : Conseiller Feeny

Que la Municipalité de Hinchinbrooke renonce à un don en ce moment

8. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES AFFAIRES

Le maire Wallace a passé en revue la liste de la correspondance reçue au cours du mois d'avril 2023.

8.1 RÈGLEMENT #457 – GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté sa première Politique de gestion contractuelle le 13 juillet 2011 ;

ATTENDU QUE la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (L.Q. 2017 c. 13) a été sanctionnée le 16 juin 2017 et que certaines de ses dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018 ;

ATTENDU QUE des mesures additionnelles doivent être prévues dans un règlement portant sur la gestion contractuelle afin que la Municipalité puisse exercer la faculté de donner des contrats de gré à gré tout en favorisant la rotation des fournisseurs ;

ATTENDU QUE des règles doivent également être mises en place pour la passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ mais inférieurs au seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel, ces règles pouvant varier selon des catégories de contrats déterminées ;

ATTENDU QUE l'article 278 de cette loi prévoit aussi que la Politique de gestion contractuelle en vigueur est réputée être un règlement sur la gestion contractuelle, si aucun autre règlement n'est adopté à ce sujet ;

ATTENDU qu'il est de l'avis du conseil de mettre en place un règlement sur la gestion contractuelle tenant compte des nouvelles règles applicables depuis le 1^{er} janvier 2018 ;

ATTENDU qu'un avis de motion du *Règlement 457 portant sur la gestion contractuelle* a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil le 20 avril 2023 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été présenté lors de la séance extraordinaire du conseil le 20 avril 2023 ;

23-05-09

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseiller Feeny
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement 457 concernant la gestion contractuelle soit adopté. Les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE

8.2 CLUB VTT – CIRCULATION ROUTE 202

ATTENDU QUE les VTT n'ont plus accès par le sentier sur le chemin Gore qui mène au Gowan dû au terrain utilisé pour une érablière avec pipeline.

23-05-10

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseiller MacFarlane

Que la Municipalité de Hinchinbrooke n'a pas d'objection à la demande du Club VTT *Les Débrouillards du Suroît Inc* de demander au MTQ de pouvoir circuler sur le chemin du chemin Gore au chemin Gowan.

ADOPTÉE

8.3 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT – PONT PERCY

23-05-11

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseillère Clarke

Que la municipalité de Hinchinbrooke a décidé d'octroyer le contrat de déneigement du pont Percy à Bradley Hayter pour trois ans.

ADOPTÉE

8.4 ÉCLAIRAGE ROUTIER À DEL

23-05-12

PROPOSÉ PAR : Conseillère Clarke
APPUYÉ PAR : Conseiller Bakos

Que la Municipalité de Hinchinbrooke a décidé pour toutes les réparations futures de l'éclairage public de passer à des lampadaires à DEL.

ADOPTÉE

8.5 SOUSSIONS DE GÉNÉRATRICE

ATTENDU QUE la Municipalité n'est pas équipée d'une génératrice pour ses bâtiments principaux (caserne Rockburn, caserne Athelstan, hôtel de ville);

ATTENDU QUE, le La municipalité a des fonds de subvention restants pour l'utilisation de l'entretien des bâtiments

ATTENDU QUE des devis ont été reçus de trois entreprises différentes

23-05-13

PROPOSÉ PAR : Conseiller MacFarlane
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Que la Municipalité de Hinchinbrooke a octroyé le contrat pour l'achat de trois génératrices à la compagnie Equilube et l'installation sera faite par Lewis Murphy.

ADOPTÉE

8.5 AVIS PUBLIC – LOT 5 268 247

ATTENDU QUE la municipalité de Hinchinbrooke a acquis le lot 5 268 247 en l'an 2022;

ATTENDU QUE le lot 5 268 247 est attaché à plusieurs lots voisins;

ATTENDU QUE les tuyaux d'égout traversent le sol sur ce lot

ATTENDU QUE certaines propriétés voisines ont placé des objets sur ce terrain;

23-05-14

PROPOSÉ PAR : Conseillère Prevost

APPUYÉ PAR : Conseiller Bakos

Que le conseil a décidé d'approuver le mandat pour que nos avocats rédigent et envoient un document détaillé à toutes les propriétés reliées expliquant la situation concernant les obstacles.

ADOPTÉE

8.7 DEMANDE CITOYENNE – COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Le conseil municipal a décidé de ne pas offrir de journée de collecte des résidus verts.

8.8 GEOCENTRALIS – ACCÈS PUBLIC

Ce sujet a été déposé pour juin

8.9 FOURNAISE À BOIS – GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU QUE la fournaise au bois du garage municipal devra être remplacé ;

23-05-15

PROPOSÉ PAR : Conseillère Clarke

APPUYÉ PAR : Conseiller MacFarlane

Que la Municipalité de Hinchinbrooke a décidé d'approuver l'achat d'une nouvelle fournaise au bois.

ADOPTÉE

9. FACTURES À APPROUVER

23-05-16

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos

APPUYÉ PAR : Conseillère Clarke

Que les comptes à payer pour la période du 4 avril 2023 au 1 mai 2023 au montant de 91 669,30 \$ soient adoptés et payés et que

lesdits comptes soient tenus dans un registre à cet effet et fassent partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE

10. **VARIA**

Rien à ajouter

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

En l'absence de questions de la salle, la période des questions était close.

12. **AJOURNEMENT**

23-05-17

PROPOSÉ PAR : Conseillère Clarke
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Que les affaires de l'assemblée étant dûment complétées, l'assemblée soit ajournée à 20 h 25

ADOPTÉE

-
Mark Wallace
Maire

Adam Antonopoulos
Directeur général